

Assemblée générale annuelle extraordinaire

14 juillet 2016

19 h

Édifice municipal de Neguac

PROCÈS-VERBAL

Membres présents :

| | |
|---------------------|----------------------|
| Jacques Boucher, | DSL |
| Pius LeBouthillier, | DSL |
| Alyre Ross, | DSL |
| Benoit Savoie, | DSL |
| Leroy Webster, | DSL |
| Viviane Baldwin, | Maisonnette |
| Réginald Boudreau, | Grande-Anse |
| Mathieu Chayer, | Saint-Léolin |
| Agnès Doiron, | Bas-Caraquet |
| Conrad Godin, | Ste-Marie-St-Raphaël |
| Yvon Godin, | Bertrand |
| Jules Haché, | Lamèque |
| Kevin J. Haché, | Caraquet |
| Denis Losier, | Tracadie |
| Anita S. Robichaud, | Shippagan |
| Luc Robichaud, | Paquetville |
| Oscar Roussel, | Saint-Isidore |
| Georges R. Savoie, | Neguac |

Membres absents :

| | |
|-------------------|-----------|
| Paul-Aimé Mallet, | Le Goulet |
|-------------------|-----------|

Personnel présent :

| | |
|--------------------|-------------------------|
| Mélanie Thibodeau, | Directrice générale |
| Julie Robichaud, | Adjointe à la direction |
| Cédric Landry, | Communications |

1. Présences

Les membres présents à l'ouverture de la séance formant quorum, l'assemblée est déclarée régulièrement constituée.

2. Déclaration de conflits d'intérêts

Aucune déclaration enregistrée.

3. Adoption de l'ordre du jour

Le président fait la lecture de l'ordre du jour.

AGA-16-21 *Il est proposé par M. Kevin J. Haché et appuyé de M. Mathieu Chayer, que l'ordre du jour soit adopté tel que présenté.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

4. Règlement administratif

La directrice générale informe les membres du conseil que durant la dernière année, le comité exécutif se composait de 5 membres incluant ; le président, vice-président et le trésorier contrairement à l'article 4.2.1 du règlement administratif. Après discussion, le conseil émet la résolution suivante :

AGA-16-22 *Il est proposé par M. Mathieu Chayer et appuyé de M. Leroy Webster, que l'article 4.2.1 du Règlement administratif de la CSRPA soit reformulé de la façon suivante :*

Le comité exécutif est constitué en vertu de l'article 12(1) b) de la Loi. Il est formé des dirigeants de la Commission et de deux autres membres du conseil représentant les DSL et les municipalités.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. Nomination des dirigeants

AGA-16-23 *Il est proposé par M. Georges R. Savoie et appuyé de M. Denis Losier, que Mme Anita S. Robichaud soit présidente d'élection.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Mme Anita S. Robichaud, présidente d'élection, procède à l'élection des dirigeants 2016-2017 du conseil d'administration de la CSRPA.

Mme Robichaud propose la nomination de M. Mathieu Chayer, M. Kevin Haché et de M. Georges R. Savoie au poste de président. Elle demande ensuite à trois reprises si d'autres nominations ont lieu.

Il est proposé par M. Alyre Ross que les nominations cessent.

AGA-16-24 *Il est proposé par M. Alyre Ross et appuyé de M. Conrad Godin, que les nominations cessent.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

AGA-16-25 *Il est proposé par M. Alyre Ross et appuyé de M. Denis Losier, que M. André Sonier et M. Cédric Landry agissent comme personnes responsables du scrutin.*

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Après avoir procédé à un vote secret, M. Georges R. Savoie est élu par la majorité des voix à titre de président du conseil d'administration de la CSRPA.

Il est proposé par M. Jules Haché et appuyé de M. Alyre Ross que les billets de vote soient détruits.

Mme Robichaud propose ensuite la nomination de M. Jacques Boucher, au poste de vice-président. Elle demande ensuite à trois reprises si d'autres nominations ont lieu.

AGA-16-26 *Il est proposé par M. Alyre Ross et appuyé de M. Kevin J. Haché, que les nominations cessent.*

M. Jacques Boucher est donc élu par acclamation au poste de vice-président du conseil d'administration de la CSRPA.

Pour terminer, Mme Robichaud propose la nomination de M. Oscar Roussel et de M. Leroy Webster au poste de trésorier. Elle demande ensuite à trois reprises si d'autres nominations ont lieu.

AGA-16-27 *Il est proposé par M. Alyre Ross et appuyé de M. Conrad Godin, que les nominations cessent.*

Après avoir procédé à un vote secret, M. Oscar Roussel est élu par la majorité des voix à titre de trésorier du conseil d'administration de la CSRPA.

Il est proposé par Mme Agnès Doiron et appuyé de M. Alyre Ross que les billets de vote soient détruits.

6. Levée de la réunion

Il est proposé par M. Kevin J. Haché que l'assemblée soit levée à 19 h 40.

Georges R. Savoie, président

Mélanie Thibodeau, secrétaire